

Compte rendu du conseil d'UFR du 23 octobre 2009

Présents : Anne Hertz, Joaquim Brandão de Carvalho, Mario Barra Jover, Catherine Carlo, Christian Cuxac, Brigitte Garcia, Marianne Hernandez, Marie-Sarah Kertudo, François Lopez, Clément Mouchard, Laurent Roussarie, Christelle Roques, Michela Russo, Marzena Watorek, Dominique Boutet

Représentées : Saveria Colonna (par Michela Russo) et Marie-Anne Sallandre (par Brigitte Garcia).

Invitée : Brigitte Le Guen

ODJ :

1. Validation du cr du conseil restreint du 28 septembre

2. La parole aux externes

(a) A.-S. Kertudo, membre externe du conseil

(b) Brigitte Le Guen, invitée du jour : vice-directrice des PUV, elle présentera son projet de faire publier des manuels aux PUV.

3. Questions administratives et générales

- info élection partielle au conseil d'UFR : doivent être remplacés 1 administratif (départ Cendrine Berger), 2 enseignants (Watorek mcf et Martinez), et au moins 4 étudiants : Guedin, Rodrigues, Meunier, Roques

- informations budgétaires : taxe d'apprentissage, DBM, réunion avec la présidence (François Lopez, Christian Cuxac, Joaquim Carvalho)

- répartition des indemnités administratives (Anne/Joaquim, François)

- postes : recrutement I. Roy ; poste PAST LSF ; postes PR Martinez et MCF Watorek

- services enseignants : tâches pédagogiques hors enseignement

- chargés de cours

- calendrier des réunions de l'année : conseil et bureau du conseil

4. Accueil, encadrement et soutien pédagogique

- papier bienvenue (Elena)

- blog sdl (Alain)

- association des étudiants (Clément)

- enseignants référents (L et M)

- tutorat

- aide à la réussite

5. Questions diverses

- Organisation d'un comité consultatif pour valider l'invitation d'un professeur de Lublin (Marzena)

- Visibilité de la LSF, comptabilisation des étudiants.

- Invitation d'Anne-Marie Parisot de l'UQAM

Afin de libérer rapidement Brigitte Le Guen la nouvelle directrice des PUV, le 2e point est abordé.

2. Parole à Brigitte Le Guen qui présente la nouvelle ligne éditoriale des PUV : réorientation et diversification disciplinaires, ouverture de collections à l'usage des étudiants du 1er cycle (manuels exigeants). Proposition d'aides des PUV pour l'accompagnement à de nouveaux projets, pour le travail de relecture, de mise en forme.

Brigitte Le Guen est présente au PUV tous les jeudis, mail : brigitte.leguen@worldonline.fr

Question de Christian Cuxac sur des collaborations avec d'autres maisons d'édition possibles.

R de B. Le Guen : Oui, convention au cas par cas

Question de Laurent Roussarie sur le genre d'aides

R de B. Le Guen : Manuscrit expertisé par 2 personnes puis accompagnement et réécriture de thèses pour publication sous forme d'ouvrages

Question de Catherine sur les réseaux de diffusion

R de B. Le Guen : Sodis en France et Gallimard à l'export. (NB: même société)

1. Validation du CR du conseil du 5 juin 2009 et du conseil restreint du 28 septembre 2009

erreur signalée pour le CR du 5 juin : point 3 Validation du 2^e semestre, il fallait lire « Paris 8 est l'une des seules universités où le rattrapage des cours du 2^e semestre continue à se faire en septembre... »

Vote – Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

CR du 28 septembre : En fait 10 votants. Ainsi pour le poste de Pierre Martinez il y avait 10 oui et non pas 12.

Vote – Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

3. Questions administratives et générales

- Information élection partielle au conseil d'UFR : doivent être remplacés 1 administratif (départ Cendrine Berger), 2 enseignants (Marzena Watorek mcf et Pierre Martinez), 4 étudiants (2 titulaires et 2 suppléants) : Fahad Parvaiz, Mélanie Rodrigues, Christelle Roques et Jérôme Guedin.

Catherine signale que l'année dernière aucun étudiant de LTD ne figurait. Proposition pour un étudiant de LTD et un de LSF, noms des étudiants à faire remonter vers François Lopez. Les élections auront lieu avant les vacances de Noël.

- Informations budgétaires : taxe d'apprentissage, DBM, reunion avec la présidence (François Lopez, Christian Cuxac, Joaquim Carvalho). La dotation de fonctionnement pour l'UFR est de 9 500 €. Le budget prévisionnel de 2010 reprend celui de 2009. Celui de 2009 sera utilisé pour l'achat de deux ordinateurs, des tables ainsi que des casiers neufs pour la salle des enseignants. Point sur la formation d'interprètes LS : prise en charge du Master par l'UFR pour la formation initiale. La partie du diplôme en formation continue sera confiée à SERAC et ce sous la forme d'un diplôme universitaire.

- Répartition des indemnités administratives (Anne Herz /Joaquim Carvalho, François Lopez). Règle: 1 649 € pour 2009 à répartir, correspondant à 48 parts, or on ne peut donner que 12 parts. On ne peut donc pas faire plus de 4 paquets. Une répartition équilibrée sur la base d'une organisation équitable sera effectuée avec une fléchage sur 4 noms en alternance à concurrence de 8 personnes. En 2008-2009 Ivani Fusellier, Elena Soare, Ewa Lenart et Michela Russo ont reçu cette indemnité ; en 2009-2010 Florence Villoing, Laurent Roussarie, Jean-Louis Aroui et Saveria Colonna recevront cette indemnité.

- Postes : recrutement Isabelle Roy ; poste PAST LSF ; postes PR Martinez et MCF Watorek.

Isabelle Roy sera en poste sur une chaire d'excellence à partir de janvier 2010. Elle devra 64 heures de cours par an et prendra un cours de syntaxe (PSG2) et un demi cours d'introduction à l'acquisition. Le poste PAST LSF est à temps plein : une ambiguïté persiste sur le nombre d'heures (96 ou 192h ?).

Poste de PR de Pierre Martinez est mis au mouvement en didactique avec une couleur linguistique.

Poste de MCF de Marzena Watorek sera repris par l'université. MW a écrit une lettre à la présidence sans retour malheureusement à ce jour afin de demander la création d'un poste en didactique. Proposition de mettre aux voix la mise en mouvement du poste de Jean Charconnet cette année.

Vote à bulletins secrets (15 votants) – Pour : 14 ; Contre : 1 ; Abstention : 0

Poste PAST, profil : 'Interprète-formateur aux techniques d'interprétation en langue des signes'. Vote sur le profil proposé (10 votants : enseignants titulaires permanents) — approuvé à l'unanimité.

- Services enseignants : tâches pédagogiques hors enseignement.

Liste : recherche de stages, visite de stagiaires, direction des mémoires, réunions pour SDL.

A propos des services d'enseignement, Mario Barra signale que l'école doctorale peut ouvrir une tribune aux enseignants de 2, 4 ou 6h pour un public divers afin de compléter un service.

- Chargés de cours : liste approuvée à l'unanimité des votants (10 votants)

- Calendrier des réunions de l'année : conseil et bureau du conseil. Date retenue pour le prochain Conseil d'UFR le vendredi 22 janvier 2010 de 15h à 17h. La fréquence d'une réunion par semestre est acquise pour le conseil comme pour le bureau.

Parole donnée à Anne-Sarah Kertudo qui se présente : juriste, responsable à la Mairie de Paris de la permanence juridique pour les sourds. Elle expose les principes d'une formation envisagée (DESU) à venir d'une quinzaine d'étudiants juristes sur les spécificités de la communication et de la culture sourdes.

4. Accueil, encadrement et soutien pédagogique

- Clément se fait l'écho d'interrogations d'étudiants sur la transition entre les deux maquettes de licence : les étudiants en L3 doivent-ils reprendre les intitulés des fondamentaux alors qu'ils les ont déjà validés.

Réponses de Laurent Roussarie :

Pour le cas général, un étudiant rentrant en L3 cette année doit suivre ce qui est indiqué sur le site Web.

Un étudiant rentrant en L2 doit refaire le cours Syntaxe 1 et Phono 1 et Phono 2 en S2.

Un étudiant rentrant en L3 et ayant fait un paquet de fondamentaux l'année dernière, avec les 3 niveaux de Syntaxe faits, est dispensé de PSG1 mais doit faire PSG2 (pour ce dernier une sorte de niveau Syntaxe 3 et ½).

Les étudiants ayant fait Phono 3 sont invités à changer d'enseignant.

Un étudiant ayant validé le 1er semestre de L3 l'année dernière et qui redouble cette année doit faire ce qui lui manque par rapport à l'année précédente.

Les étudiants se trouvant en 1ère ou en 2e année et ayant eu moins de la moyenne dans les fondamentaux et n'ayant pas passé les rattrapages doivent suivre les cours à nouveau cette année.

- enseignants référents (L et M) seront imposés par l'administration. Proposition de parrainer chaque étudiant de licence. Eva Saadat a réparti tous les étudiants de L1 de sorte que chaque enseignant est le parrain de quatre étudiants.

- association des étudiants. Les statuts sont déposés, une gazette sortira dans deux semaines.

5. Questions diverses

- Visibilité de la LSF en tant que département de l'UFR. Il semble que l'administration considère que la LSF est distincte de l'UFR et parle de pôle à son propos. Proposition de Brigitte Garcia : la composante LSF s'appellerait désormais « linguistique des langues des signes », LLS.

Vote – Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

- Invitation d'Anne-Marie Parisot pour une série de conférences en octobre novembre sur la linguistique de la LSQ

Vote : Pour : 14 ; Contre 0 ; Abstention : 0

La séance est levée à 17 h.